

Les compétences requises pour la  
diffusion d'une collection numérique

par

Marie-Anne Gélinas

Dans les films, la personne en charge d'une bibliothèque est souvent une dame âgée, rabougrie, peu sympathique et très peu encline à livrer les secrets de SA bibliothèque. Pourtant, la réalité est tout autre, car la bibliothéconomie et les sciences de l'information sont tous deux des milieux dynamiques en constante évolution.

En effet, une quantité de plus en plus importante d'information circule concernant une panoplie de sujets et ce, sur différents supports. De plus, les deux disciplines mentionnées ne sont pas en reste des avancées technologiques qui se font, il faut l'avouer, assez rapidement.

Le milieu des bibliothèques a commencé à utiliser l'informatique en deux temps. La première génération de cette utilisation a été l'informatisation des catalogues. La génération à laquelle nous en sommes arrivés aujourd'hui est la création de bibliothèques numériques.

Mais qu'est au juste une bibliothèque numérique? C'est avant tout une banque de documents, qui étaient à la base sur des supports dits traditionnels (monographies, périodiques, tableaux, etc.) et qui ont été numérisés. On voit souvent les termes *bibliothèque numérique* et *bibliothèque virtuelle* utilisés indistinctement. En fait, la bibliothèque virtuelle est plutôt composée de documents «non physiques», donc de liens hypertextes et de documents accessibles directement en ligne. Par contre, dans ce texte, le terme *bibliothèque*

*numérique* englobera ces deux définitions. On pourrait également être porté à croire qu'Internet est une bibliothèque numérique formidable grâce à la quantité d'information que l'on peut y trouver. Toutefois, étant donné son organisation plus ou moins ordonnée et son contenu parfois peu fiable, le Web constitue un outil très intéressant, sans pour autant porter le titre de bibliothèque numérique.

Tout comme la bibliothèque habituelle, la bibliothèque numérique peut posséder différents mandats et objectifs en fonction des besoins du milieu et, surtout, de ses usagers potentiels. Il devient alors important d'élaborer certaines règles pour la mise sur pied d'un tel projet. La constitution et l'élaboration des différentes politiques de développement d'une bibliothèque numérique sont des tâches qui reviennent habituellement aux bibliothécaires. Par contre, les autres activités de la chaîne documentaire dépendent indubitablement du technicien en documentation.

En effet, les documents qui forment une bibliothèque numérique doivent, dans la majorité des cas, passer par les mêmes étapes que les documents dits conventionnels. Ces étapes, qui forment la chaîne documentaire, sont bien sûr l'acquisition, le traitement, la conservation et la diffusion.

La minutie, la rigueur, la patience et le sens de l'observation sont des qualités de base du technicien en documentation. Outre celles-ci, il doit également développer au cours de sa formation différentes aptitudes telles le

sens de l'organisation ainsi que la capacité d'analyse et de synthèse. Il doit également maîtriser certaines tâches propres à la documentation comme le catalogage, l'indexation et les différentes méthodes de recherche. L'utilisation de plus en plus fréquente des bibliothèques numériques exige de la part de ces techniciens de se mettre à jour. Cette mise à jour peut être faite par la participation à des ateliers ou à des séminaires de perfectionnement, voire en suivant des cours qui leur permettront d'approfondir certaines activités un peu plus floues à leurs yeux.

Évidemment, la première chose qui vient à l'esprit lorsque l'on parle de bibliothèque numérique est l'utilisation de l'informatique et d'Internet. Il est donc nécessaire pour le technicien en documentation de posséder un minimum de connaissances dans ce domaine. Cela requiert de sa part une certaine aisance avec le traitement de texte, les bases de données, les différentes techniques de numérisation, les principes généraux d'Internet, le courrier électronique, le transfert de fichiers (FTP), etc. Il doit par contre pousser ses acquis un peu plus loin. Il lui faut apprendre à lire une page Web (reconnaître la source principale d'information, la notion de responsabilité, etc.) et apprendre différents langages informatiques (codage HTML, SGML, XML, etc.).

Lorsque vient le moment d'acquérir un document, il doit tout d'abord être en mesure de sélectionner ce dernier en fonction des politiques de développement de la bibliothèque numérique en question et de valider ses

sources. Cette validation consiste à s'assurer de la pertinence et de la justesse de l'information contenue dans le document et à établir la propriété des différents droits qui y sont rattachés. En ce qui concerne le traitement, le «cyberdocumentaliste» doit pouvoir cataloguer différents types de documents et être en mesure d'utiliser les métadonnées qui peuvent évoquer un certain catalogage. L'élaboration d'un site Internet, sa gestion ainsi que sa mise à jour sont des tâches que le technicien sera dans l'obligation d'effectuer. L'information qui se retrouve dans cette bibliothèque numérique doit être facilement repérable; le technicien sera donc tenu de structurer logiquement l'information et de constituer des répertoires thématiques ou encore des signets.

Si la tâche de l'élaboration de la bibliothèque revient à des informaticiens, le technicien doit apprendre à travailler étroitement avec ces derniers. En effet, les informaticiens ne possèdent pas nécessairement de connaissances en documentation; il faut alors les guider. Les techniciens doivent également apprendre à travailler de plus en plus en réseau avec diverses bibliothèques et centres de documentation afin d'élaborer un certain partenariat qui peut éventuellement déboucher sur un partage de leur collection numérique.

Ces nouveaux outils et services nécessitent un certain apprentissage de la part des usagers. Les techniciens peuvent offrir cette formation directement en ligne ou en personne à la bibliothèque. De plus, pour certaines bibliothèques

numériques, il est possible d'emprunter virtuellement des documents; autant notre «cyberdocumentaliste» que notre usager ont à s'y initier.

Dans le cas d'une bibliothèque dite traditionnelle qui rend disponible, par sa bibliothèque numérique, une partie de sa collection, il est important d'intégrer les documents numériques à la collection courante. Ceci pour éviter à l'utilisateur de se limiter à une partie seulement des ressources dont la bibliothèque dispose. Cette intégration peut être faite, par exemple, par une simple mention au catalogue de la disponibilité d'un document en question sous forme numérique.

La bibliothèque numérique existe avant tout pour permettre au monde entier une diffusion de l'information. Comme il n'existe pas encore réellement de normalisation quant à l'élaboration d'une bibliothèque numérique, il est important pour le technicien en documentation de pouvoir s'adapter et de se mettre au diapason des nouveaux outils documentaires. De plus, la bibliothèque numérique évolue autour d'un noyau en constante mutation; il est donc juste d'affirmer que la principale qualité que se doit de posséder tout bon «cyberdocumentaliste» est la polyvalence. En effet, il doit apprendre à traiter et à mettre à la disposition des usagers des collections de documents immatériels. Certains diront que la bibliothèque risque d'être menacée par l'utilisation d'Internet et des bibliothèques numériques. Au contraire, si l'utilisateur est conscient du fait qu'il existe d'autres sources très pertinentes et intéressantes pour l'aider dans ses recherches, il aura désormais accès à une quantité d'information inimaginable. Comme le dit Olivier

Pajol, patron de la société Cytale, «le livre papier n'est pas menacé par le livre électronique, mais par les gens qui ne lisent pas».

## *Médiagraphie*

CHARTRON, Ghislaine. -- *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*. -- Paris : Cercle de la librairie, 2002. -- Bibliothèques. -- 268 p. -- ISBN 2-7654-0840-8.

ESTERMAN, Yolande ; JACQUESSON, Alain. -- «Quelle formation pour les bibliothèques numériques?» -- *Bulletin des bibliothèques de France*. -- T. 35, n° 5 (2000). -- p. 4-17.

FERCHAUD, Bernadette. -- «Journée d'étude ADBS : expériences et projets de bibliothèques virtuelles du Sud». -- *Documentaliste - Sciences de l'information*. -- vol. 39, n° 1-2 (avril 2002). -- p. 45-47.

JACQUESSON, Alain ; RIVIER, Alexis. -- *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*. -- Paris : Cercle de la librairie, 1999. -- 377 p. -- Bibliothèques. -- ISBN 2-7654-0716-9.

LUPOVICI, Christian. -- «La chaîne des documents numériques : caractéristiques et mise en œuvre». -- *Bulletin des bibliothèques de France*. -- T. 47, n° 1 (2002). -- p. 86-91.

STAPINSKY, Stéphane. -- «Le destin des vieux livres». -- *L'Agora*. -- vol. 10, n° 1 (été 2003). -- p. 38-39.

TELLIER, Sylvie. -- «Modèle de développement d'une bibliothèque virtuelle sur le Web». -- *Documentation et bibliothèques*. -- vol. 43, n° 2 (avril-juin 1997). -- p. 67-72.